

☞ **Souvenons-nous :**

- Jacky BONNET 78 ans Mauléon
- Christian BIGOT 63 ans St Aubin de Baubigné
- Jean MEUNIER 88 ans St Aubin de Baubigné
- Auguste GODET 85 ans Mauléon

Message du Père Pascal Wintzer Archevêque de Poitiers

Frères et Sœurs, chers amis,

Suite aux déclarations du Président de la République

Nous ne savons pas combien de temps cette période étrange va se poursuivre ; mais il dépend de nous, de nos comportements, qu'elle soit la plus brève possible.

Nous connaissons depuis dimanche les conséquences de cette situation pour l'exercice de nos missions et charges : éviter les contacts et supprimer les rassemblements et les réunions.

Or, dans quelques courtes semaines, nous devons célébrer la Semaine Sainte, en particulier l'accueil de Frères et Sœurs lors de la vigile pascale. **Ceci ne pourra certainement pas se faire.**

Dès lors, comme nous le faisons déjà, la prière ne pourra être qu'individuelle. Pour les prêtres, si certains voulaient concélébrer tel office, **en l'absence de tout fidèle bien entendu**, ils devraient absolument respecter des mesures strictes de distance entre eux.

Cependant, notre mission se poursuit, en particulier notre devoir de soutenir celles et ceux auxquels nous sommes envoyés.

Nous en connaissons les moyens : les appels téléphoniques, internet, tout ce qui permet une relation sans contact physique et rapproché.

Pour ma part je publie sur le site diocésain un billet quotidien de réflexion et de méditation ; nous étudions la possibilité de diffuser une messe en vidéo sur le site et en audio sur RCF Poitou. Ceci existe déjà sur KTO.

J'invite cependant chacun de vous, paroisses, services diocésains, à exercer son attention fraternelle à l'endroit des fidèles. Le moyen, c'en sont les outils que vous utilisez déjà : internet, réseaux sociaux, newsletter, etc. C'est vous qui êtes la figure de proximité de l'Eglise dans les lieux de vos missions et de vos ministères ; demeurez-le, vous savez comme moi que les personnes y sont très sensibles.

Ainsi, j'invite les services diocésains à proposer aux parents des moyens permettant une poursuite de la catéchèse des enfants. De même pour les catéchumènes alors qu'ils ne pourront pas recevoir, à la prochaine fête de Pâques, les sacrements auxquels ils aspirent et se préparent.

Une attention toute particulière doit être portée aux personnes qui traversent un deuil.

Je ne vois pas qu'une célébration puisse se tenir dans

les églises : tout rassemblement est propice à la diffusion du virus. Les seuls lieux possibles pour prier pour les défunts sont les cimetières, avec un nombre très restreint de personnes.

Il convient que la paroisse, la communauté locale, y soit présente, par l'un de ses membres, pour soutenir par la prière la famille en deuil.

Les noms des personnes défunt(e)s pourront être donnés aux prêtres ; célébrant seuls la messe, ils auront à cœur de prier, comme ils le font d'ordinaire, pour les fidèles défunts.

Sur ce point, comme de manière générale, on prendra en compte les situations, qui sont toujours singulières, ainsi que les nouvelles consignes qui pourraient être formulées par les autorités sanitaires et politiques.

Enfin, cette période qui s'est ouverte peut aussi donner plus de temps pour la lecture, la réflexion, l'élaboration de tel projet que l'on retardait... ne gâchons pas ce qui nous est désormais possible.

Il est trop tôt pour tirer des leçons de ce que nous sommes en train de vivre ; cependant, la traversée de cette épidémie, ne doit pas nous dispenser de la prière, de la réflexion, du discernement... ce ne sont ni le cœur ni le cerveau qui sont atteints !

Je vous assure de ma prière et de mon dévouement.

+ Pascal Wintzer

Archevêque de Poitiers

Le Sacrement des malades est repoussé et sera célébré en Juin

une dizaine de personnes de la fraternité est déjà inscrite, il est toujours possible de s'inscrire.

Les 2 célébrations auront lieu au cours de la Messe du dimanche

- à 11h00 à St Pierre des Echaubrognes
- à 11h00 à La Trinité à Mauléon
- N'oubliez pas de prévenir les personnes déléguées à la charité de votre communauté
- Si besoin contacter :
 - Monique Cesbron Tél : 05 49 81 46 08
 - Martine Augereau Tél : 05 49 65 51 13